



FRETERIVE



*Les chutes de blocs dans CAYAN le
1 Avril 2008*



*Avalanche de PLAN CRUET en
mars 1969*

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS **DICRIM**

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

TABLE DES MATIERES

Page 1	Couverture
Page 2	Table des matières
Page 3	Editorial
Page 4	Risques inondations Plan Cruet
Page 5	Risques inondations La Gorge, La Colonne
Page 6	Risques inondation crues de l'Isère
Page 7	Que faire en cas d'inondations
Page 8	Risques météo
Page 9	Risques mouvements de terrain
Page 10	Risques avalanches
Page 11	Risque tremblement de terre
Page 12	Risques transport matières dangereuses
Page 13	Risques nucléaires
Page 14	Risques ruptures de barrages
Page 15	Conseils en cas d'évacuation ou de confinement
Page 16	Rappel des pictogrammes des consignes à mettre en oeuvre
Page 17	Rappel des pictogrammes de ce qu'il faut éviter de faire
Page 18	Les pictogrammes de danger
Page 19	Les pictogrammes de danger
Page 20	Mémento

FRETERIVE

Le mot du Maire

Ce dossier d'information communal sur les risques majeurs est un document destiné à tous les habitants de FRETERIVE et à ceux qui y travaillent.

Il récapitule et définit les principaux risques majeurs auxquels nous pouvons être confrontés et rappelle les numéros qu'il convient d'appeler en cas d'urgence. La sécurité commence par la prise de conscience de ce qui peut arriver.

Pour chaque risque ce document énonce les bons réflexes et la conduite à tenir en cas de danger avéré.

L'éboulement de blocs de rochers à CAYAN le 1er avril 2008 nous a bien montré que le "risque zéro" n'existait pas, il est donc fort utile pour les élus et pour chacun d'avoir une ligne de conduite à tenir en cas d'incident.

Gardez ce document à la maison. Il est complémentaire du plan communal de sauvegarde (PCS) définissant l'organisation mise en place par la commune pour faire face à ce type de situation.

Bonne lecture et n'hésitez pas à consulter vos élus.

Bernard REVERDY

Qu'est-ce qu'un risque majeur?

Un événement potentiellement dangereux est un aléa, il ne devient un risque majeur que s'il s'applique à une zone ou des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont en présence.

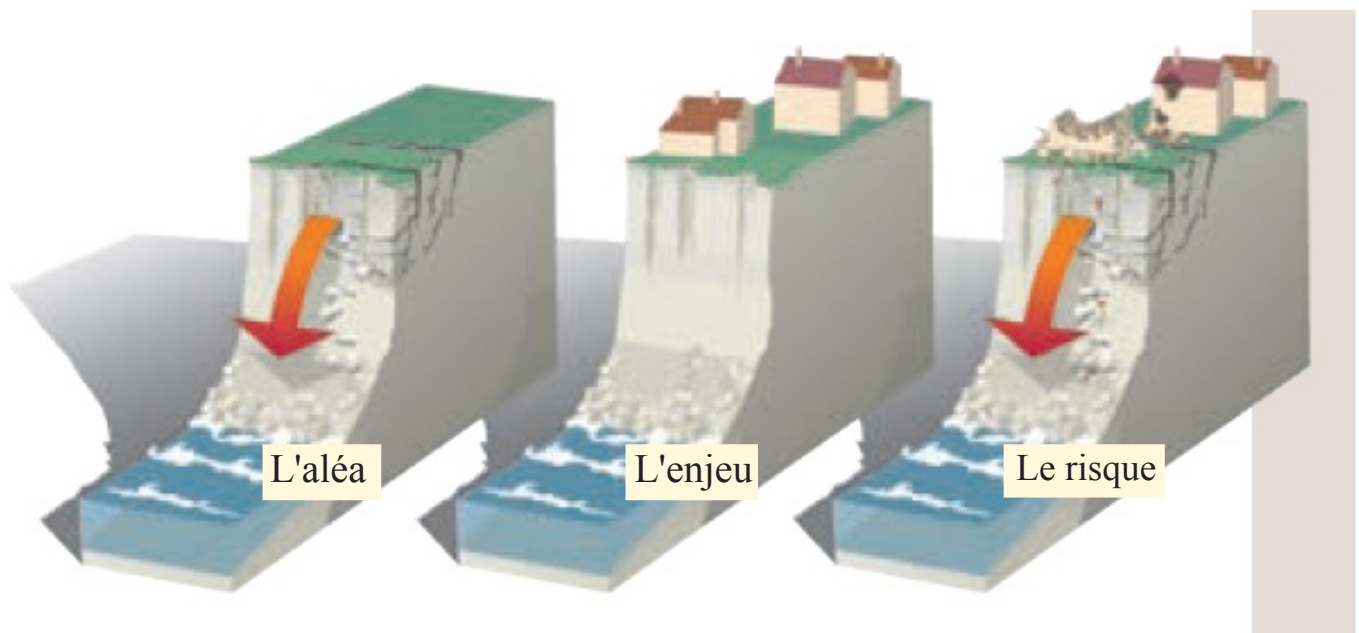
Les différents type de risques majeurs auxquels l'homme peut être exposé sont regroupés en deux familles:

Les risques naturels: avalanche, inondation, tempête et seisme.

Les risques technologiques: risques industriels, nucléaires, biologiques, rupture de barrage, Transport de Matières Dangereuses (TMD)... Les enjeux de ces risques varient en fonction de l'endroit où se développe l'accident.

Deux critères définissent le risque majeur

- Une faible fréquence.
- Une énorme gravité.



RISQUE METEOROLOGIQUE

Les phénomènes météorologiques tel que les tempêtes, les chutes de neige exceptionnelles, ou la canicule peuvent présenter des risques pour la population, les biens et l'environnement.

La commune de FRETERIVE est concernée par ces risques. Il est donc important de connaître les consignes de prévention à mettre en oeuvre en cas d'alerte.

Météo France diffuse tous les jours, à 6 heures et 16 heures une carte de vigilance informant des dangers météorologiques pouvant toucher le département dans les 24 heures. Cette carte de vigilance est consultable sur le site internet de Météo France:

<http://www.meteofrance.com>

Rappel des Consignes



VERT: niveau 1.

Pas de vigilance particulière

JAUNE: niveau 2.

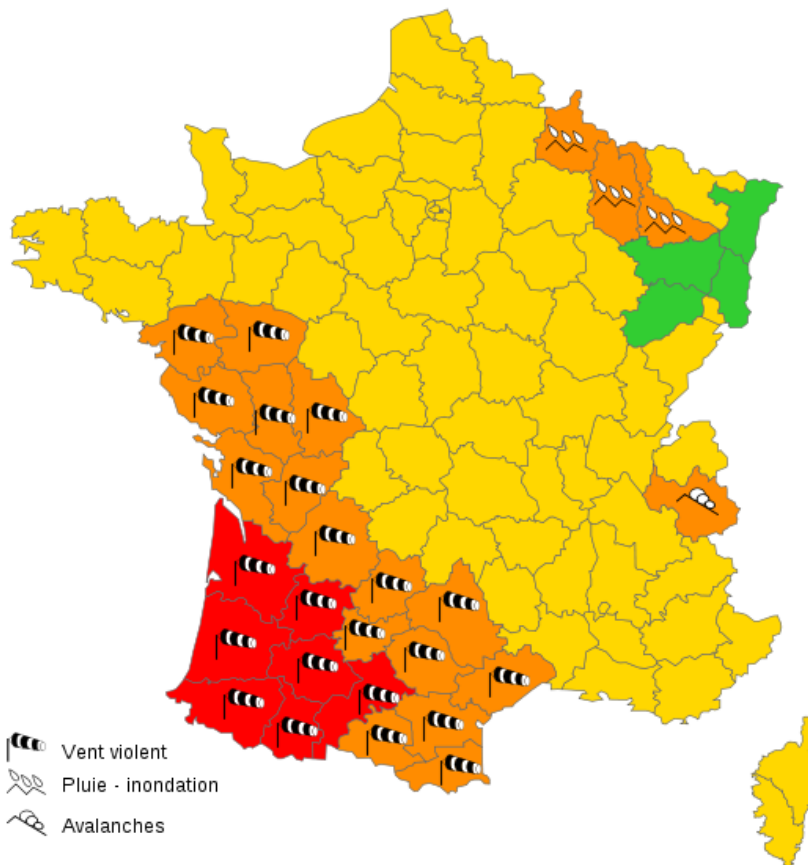
Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont prévus (orage en été, neige en hiver). Soyez attentifs à l'évolution des prévisions météorologiques.

ORANGE: niveau 3.

Soyez très vigilants des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus.

ROUGE: niveau 4.

Une vigilance absolue s'impose, des phénomènes météorologiques dangereux et d'intensité exceptionnelle sont prévus.



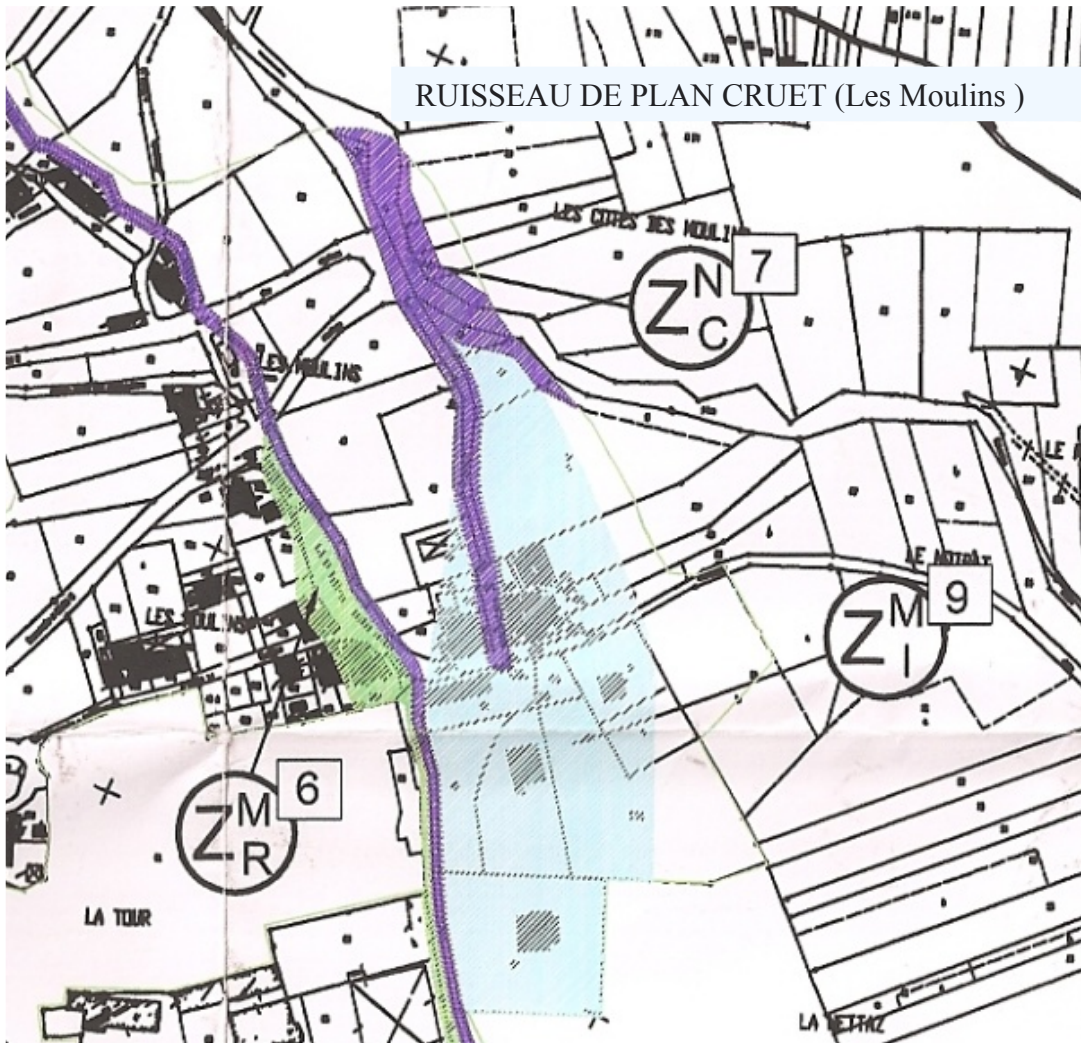
FRETERIVE

RISQUE INONDATION



Crue du ruisseau
de Plan Cruet le
12 novembre
2010

■ Rappel des Consignes



RISQUE INONDATION

RUISSEAU DE LA COLONNE (La Fiardiere)



Rappel des Consignes



RUISSEAU DE LA GORGE (Le Villard)



La zone de dépôt du ruisseau de la gorge au Villard lors de la dernière crue en décembre 2010.

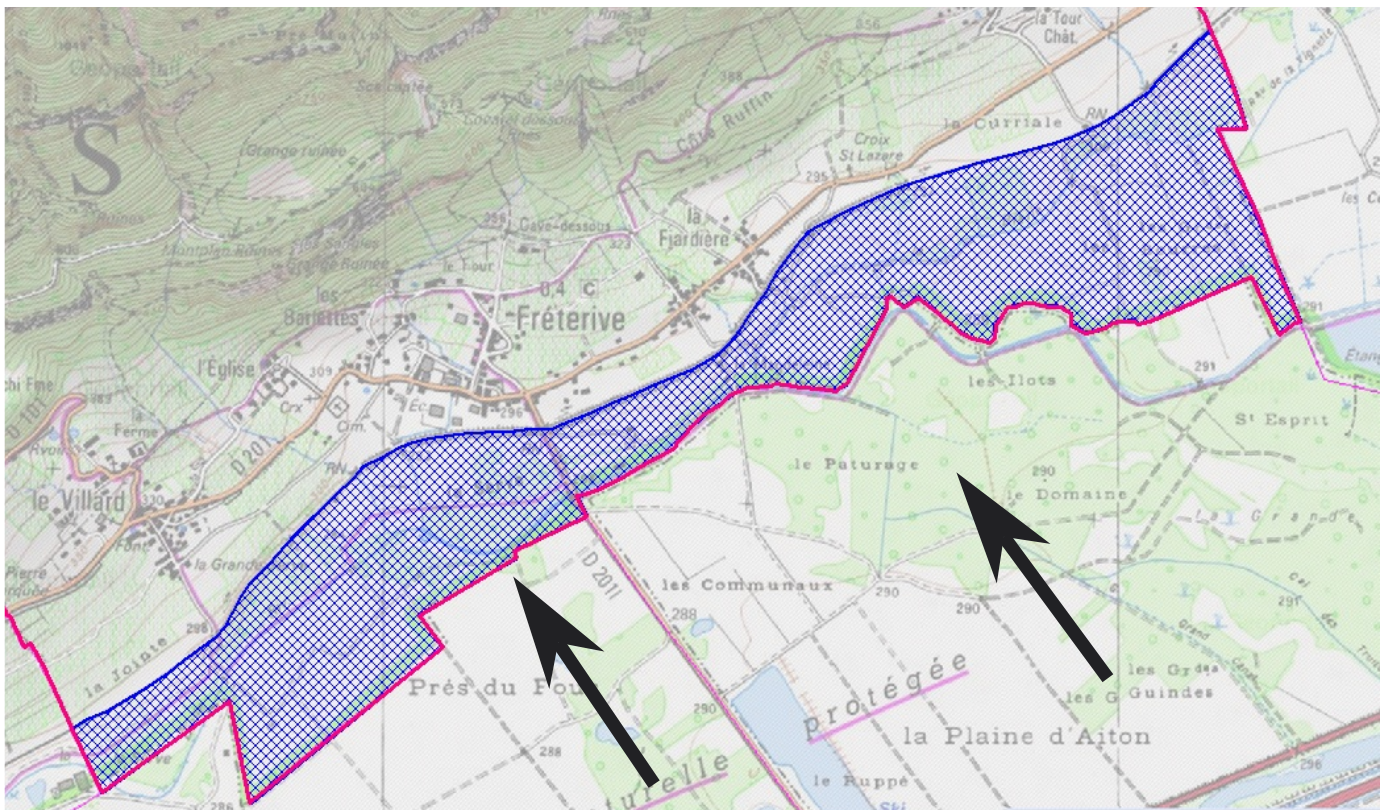
FRETERIVE

RISQUE INONDATION

CRUE DE L'ISERE

- Une crue de l'isère ne devrait pas dépasser la voie ferrée.
- En cas d'alerte, ne pas circuler dans la plaine.
- Utiliser la route départementale 201 pour sortir de la commune.
- Surveillez la montée des eaux.
- Ecoutez la radio.(103.9 Mhz)

■ Rappel des Consignes



RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

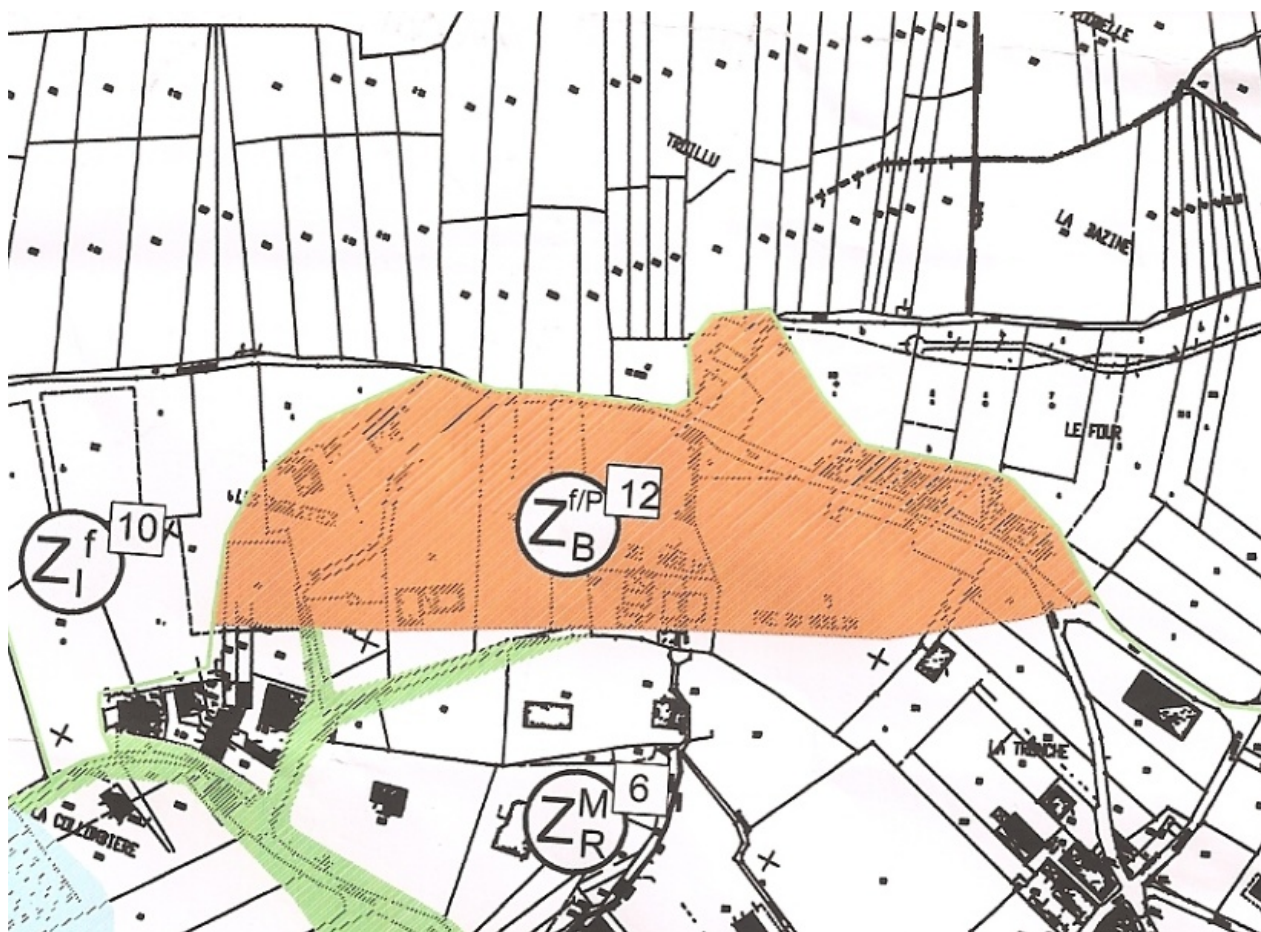
CHUTE DE BLOCS ROCHEUX

Suite à la chute d'un bloc à proximité des habitations du four, une digue parre pierre a été édifée afin de protéger les habitations.

■ Rappel des Consignes



ZONE D'ÉBOULEMENT DU
FOUR ET DES BARLETTES



FRETERIVE

RISQUE AVALANCHES

Le risque d'avalanche existe sur la commune de FRETERIVE. Il est particulièrement avéré sur le chemin de Montplan et de Covarel aux passages des ruisseaux (ruisseau de la Gorge, Raffoux, ruisseau de la Colonne etc...) ainsi que sur le cône d'éboulis de Cayan.

En cas de fortes chutes de neige, évitez d'emprunter ce chemin avant la purge naturelle des pentes de l'Arclusaz (la forte pente des prés à la partie supérieure de la montagne rend la couche neigeuse particulièrement instable, les premiers rayons de soleil provoqueront les départs d'avalanche).

Ne vous aventurez pas sur les névés:

- En cas de risques d'avalanches en hiver.
- Au printemps et en été car la fonte de la glace crée une galerie sous le névé qui risque de s'effondrer sous votre poids.

Ne vous aventurez pas dans cette galerie.

En ce qui concerne les villages, l'avalanche des MOULINS est celle qui approche le plus des habitations. Le volume disponible

pour arrêter les coulées de neige est important et de ce fait sécurise les habitations. Toutefois, l'effet de souffle n'est pas à négliger, en particulier en cas d'avalanche de poudreuse.

Les habitations de Cave Dessous sont également dans la zone de risque de l'avalanche de Raffoux. Comme pour les Moulins, le volume de stockage au niveau de la route de Montplan arrête les coulées à ce niveau.

Toutefois, de fortes chutes de neige tout au long de l'hiver entraînant le comblement total de la gorge de Raffoux combiné à une coulée de neige partiellement fondue donc lourde peuvent être une menace pour les habitations. Pour mémoire ces conditions ont déjà provoquées une coulée qui s'est arrêtée dans les vignes à l'ouest des habitations.

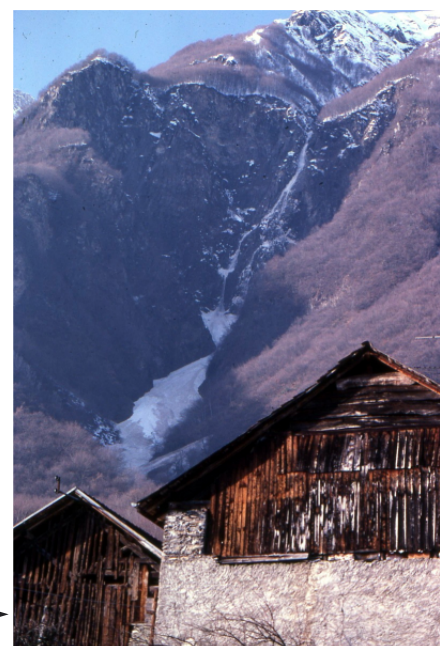
Les autres avalanches ne menacent pas particulièrement les habitations, elles sont moins importantes en volume et s'arrêtent en général au niveau du chemin de Montplan.



L'avalanche de Plan Cruet



Dans les années 1960 l'avalanche de Raffoux s'est arrêtée dans les vignes, devant le pylone EDF.



L'avalanche de CAYAN

PLAN CRUET



QUE FAIRE EN CAS DE SEISME (TEMBLEMENT DE TERRE)

PENDANT

Dans un bâtiment

- Ne pas sortir
- S'abriter sous une table solide, un bureau en attendant la fin de la secousse.
- S'éloigner des baies vitrées et des fenêtres.
- Ne pas allumer de flammes.

Dans la rue

- Se tenir à l'écart des bâtiments pour éviter les chutes d'objets.
- Rester dans des espaces libres.
- Ne pas se tenir sous des fils électriques.

En voiture

- Arrêter son véhicule loin de toute construction.
- Couper le moteur, ne pas descendre et attendre la fin de la secousse.

Rappel des Consignes

En cas de séisme



Après la première secousse



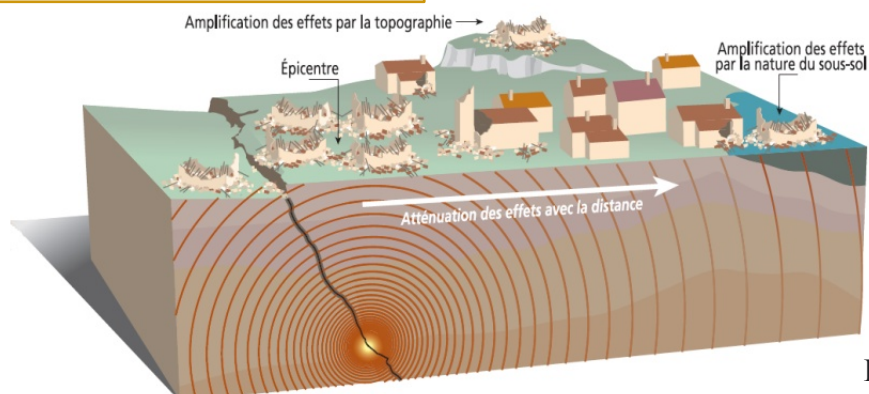
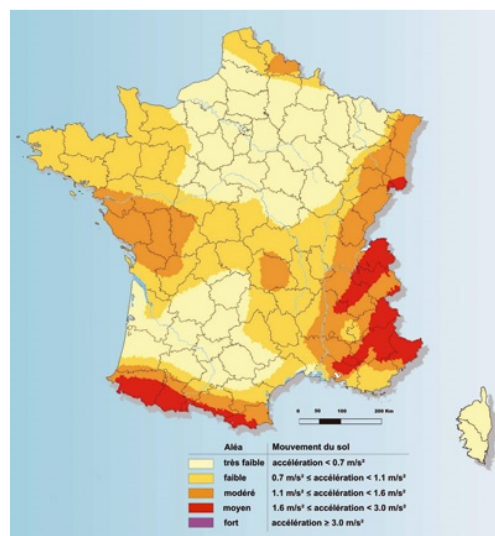
APRES

Dans un bâtiment

- Couper gaz, électricité et eau.
- Ne pas allumer de feux à flammes nues.
- Evacuer l'immeuble sans utiliser l'ascenseur.

Dans la rue

- S'éloigner de toutes constructions, se diriger vers un endroit isolé en prenant garde aux chutes d'objets.
- Prendre contact avec les voisins qui peuvent avoir besoin d'aide.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, écouter la radio, ne pas revenir dans la zone sinistrée.
- Ne téléphoner aux services d'urgence qu'en cas de nécessité



FRETERIVE

RISQUE TRANSPORT MATIERE DANGEREUSE (TMD)

(ROUTE OU VOIE FERREE)

AVANT

Savoir identifier un convoi de matières dangereuses: les panneaux ou pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent de connaître les risques générés par les produits transportés.
Connaître les dispositifs d'alerte.

Rappel des Consignes



PENDANT

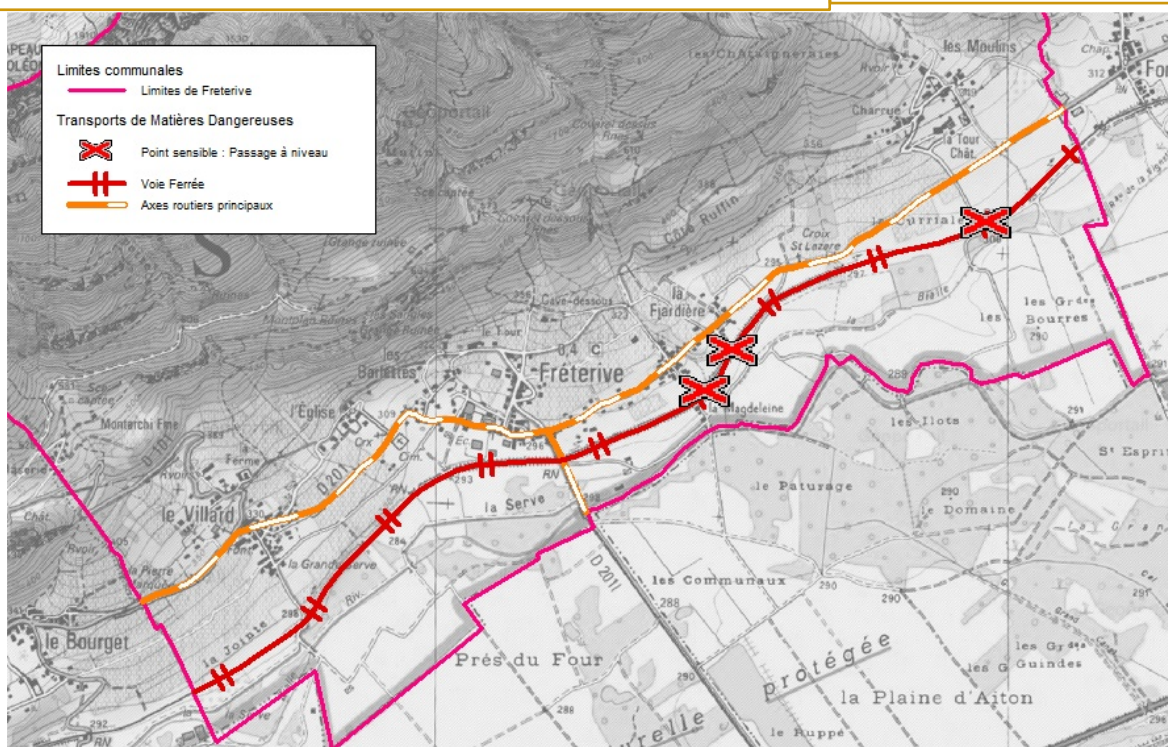
Si l'on est témoin d'un accident TMD:
Protéger pour éviter un "sur-accident"
Alerter les sapeurs pompiers (18 ou 112)
En cas de fuite de produit:
Ne pas entrer en contact avec le produit.
Quitter la zone de l'accident perpendiculairement à la direction du vent.
Rejoindre le bâtiment le plus proche et appliquer les consignes de confinement.
Ecouter la radio.
Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.
Dans tous les cas se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.

APRES

A la fin de l'alerte, aérer tous les bâtiments.



La présence de ce type de panneaux sur un moyen de transport signale la présence de produits dangereux.
Les chiffres inscrits indiquent la nature des produits transportés, les pictogrammes, les risques encourus (brulure, explosion etc....).



RISQUE NUCLEAIRE

L'accident nucléaire peut être une fuite de matières radioactive ou au pire l'explosion d'un réacteur nucléaire.

Bien qu'il n'existe pas de centrale nucléaires en Savoie, les habitants de la commune ne seraient pas épargnés par les retombées de poussières radioactives transportées par les vents.

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE NUCLEAIRE

Appliquer les consignes de confinement décrites dans ce document.

Ecouter la radio pour recevoir les consignes données par les autorités.

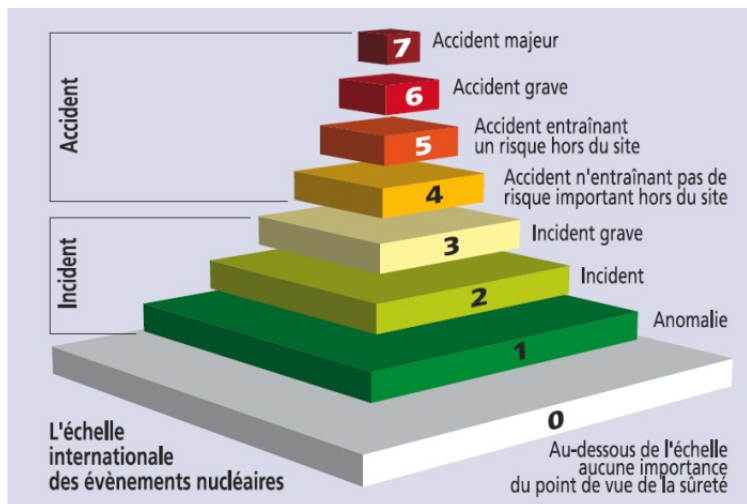
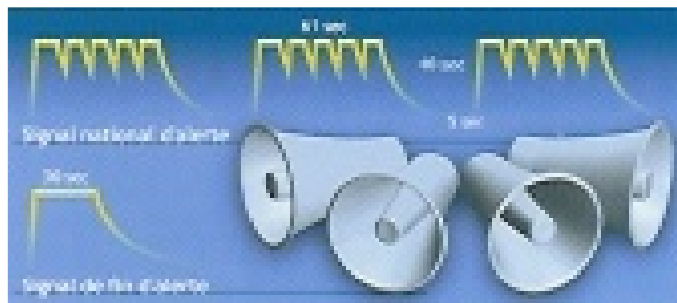
Appliquer scrupuleusement ces consignes, En cas d'accident les autorités pourront mettre en oeuvre un plan de distribution de pastilles d'iode. L'iode étant considéré par les organismes de santé comme un moyen de protection contre les risques de cancer en cas de contamination radio-active. (en particulier pour les enfants)

Comme pour les autres risques l'alerte pourra être donnée: par une sirène, par haut-parleur sur un véhicule, par des personnes faisant du porte à porte (notamment pour les personnes âgées ou handicapées)

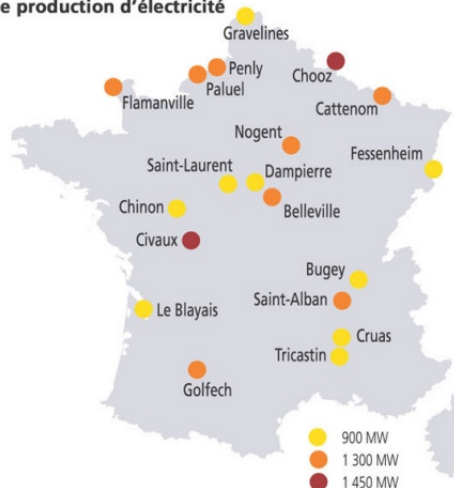
Rappel des Consignes



A savoir :
En fonction du type d'accident et de l'évolution de la situation, le préfet demandera à la population située dans un périmètre proche du site nucléaire de prendre un comprimé d'iode stable ou / et d'évacuer. Ces consignes sont à respecter uniquement sur instruction du préfet (message diffusé par la radio et la télévision).



Les centrales nucléaires de production d'électricité



FRETERIVE

RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

Dans le cas le plus défavorable, une rupture de barrage entrainera la submerssion du chef lieu jusqu'a la rue des barlettes (accès ancienne forge CATELLA)

De ce fait la mairie ne pourra pas être utilisée pour le PC crise.

Le batiment d'exploitation du GAEC FRANCOZ SERGE et LAURENT au VILLARD sera réquisitionné.

Il servira également de lieu de rassemblement et d'hébergement provisoire pour les personnes sinistrées.

L'alerte pourra être : par sirène (suivant le Système d'Alerte et d'Information des Populations) par haut parleur sur véhicule ou par des personnes qui pourront contacter directement les habitants concernés.

En cas d'alerte, évitez d'utiliser la RD 201 entre la FIARDIERE et le cimetière car elle risque d'être submergée.

Apliquez les consignes prévues en cas d'évacuation.

■ Rappel des Consignes



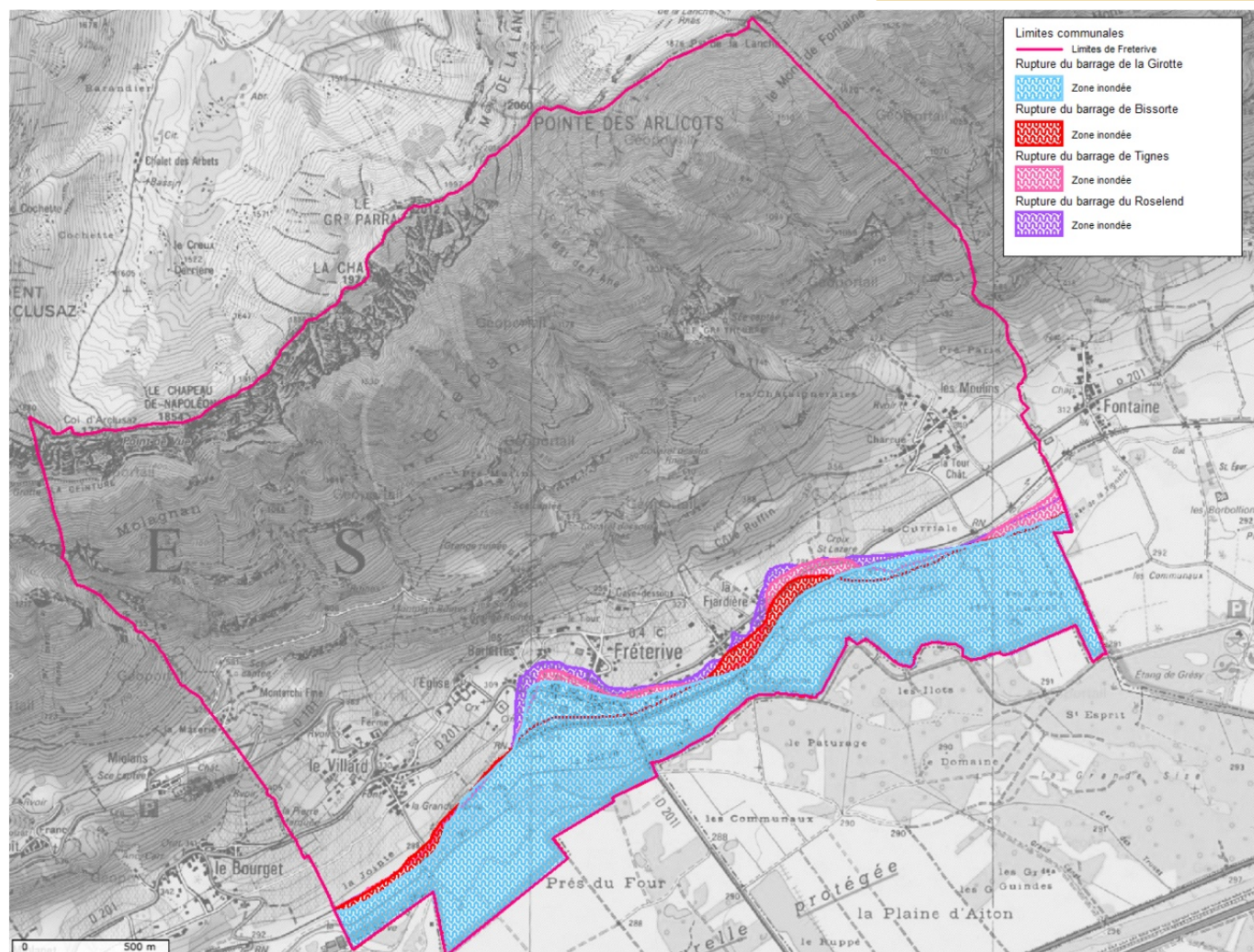
ARRIVEE DU FRONT D'ONDE

Barrage de la Girotte: 1 h 50

Barrage de Bissorte: 2 h 30

Barrage de Tignes: 2 h 45

Barrage de Roselend: 0 h 50



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION

AVANT

Lorsqu'un avis d'inondation est transmis, déplacez les objets qui se trouvent au sous sol ou au rez de chaussée et rangez les en hauteur ou à l'étage supérieur, ou ils pourront rester au sec. Prévoyez cales et parpaings à l'avance.

Coupez l'électricité, le gaz et le chauffage.

Ecoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation.

APRES

Faites contrôler votre installation avant de rétablir l'alimentation électrique

Faites contrôler votre système de chauffage avant de le remettre en service.

Assurez vous auprès du service de l'eau que celle ci soit potable avant de la boire. en cas de doute, faites la bouillir pendant cinq minutes ou consommez si possible de l'eau en bouteilles.

Nettoyez et aérez les pièces inondées, désinfectez les, car elles doivent être considérées comme contaminées. Stérilisez à l'eau bouillante tous les ustensiles de cuisine.

Jetez tous les aliments et médicaments ayant été en contact avec l'eau.

Portez attention à la présence de moisissures qui peuvent entrainer des problèmes de santé.

Dressez un inventaire complet des dommages causés à votre propriété et communiquez ces renseignements à la municipalité et à votre compagnie d'assurance.

PENDANT

Evacuez votre domicile à la demande des autorités ou si le niveau d'eau vous y oblige.

Emportez votre trousse de survie, vos papiers, de l'argent, des vêtements chaud, vos médicaments....

Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si vous ne pouvez plus vous en servir.

Si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement, prévenez les autorités municipales du lieu ou elles pourront vous joindre,

Restez à l'écoute de la radio pour recevoir les consignes et informations diffusées.

FRETERIVE

CONSEILS EN CAS D'EVACUATION

- Quittez le logement le plus rapidement possible.
- Prenez avec vous vos médicaments si vous êtes sous traitement, vos papiers (d'identité, carte vitale, ordonnances de l'argent si possible) et, si possible du matériel de survie (couvertures, vêtements chauds, lampe de poche avec piles, briquet etc....)
- Laissez vos enfants à l'école ou à la garderie, ils y sont en sécurité.
- Fermez les portes et les fenêtres.
- Fermez tous les systèmes avec prises d'air extérieures.
- Fermez l'alimentation en eau de la maison.
- Coupez le circuit électrique.

- Laissez un document sur votre porte pour dire où vous vous rendez.
- Rendez vous au plus vite sur le site de rassemblement prévu par les autorités.
- Faites vous inscrire à votre arrivée par les autorités . Signalez si vous avez des enfants ou des parents dans la zone.



Lieu de rassemblement au VILLARD en cas de rupture de barrage.

CONSEILS EN CAS DE CONFINEMENT

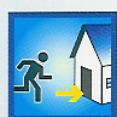
- Mettez vous à l'abri.
- Signalez votre présence à l'aide d'un chiffon fixé à une porte ou une fenêtre.
- Fermez les portes, les fenêtres, les systèmes de ventilation et de climatisation.
- Bouchez tous les systèmes avec prises d'air extérieur en utilisant des chiffons humides pour éviter la pénétration des produits gazeux dans le logement.
- Calfeutrez portes et fenêtres avec du ruban adhésif plastifié.
- Libérez les lignes téléphoniques pour les urgences.
- Laissez vos enfants à l'école ou à la garderie.
- Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.(103.9 Mhz)



Calfeutez avec du ruban plastique tous les passages d'air possibles sur vos portes et fenêtres.



les pictogrammes utilisés dans ce document



■ Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



■ Ecoutez la Radio (Radio France)



■ Montez dans les étages



■ Coupez le gaz et l'électricité



■ Fermez volets, portes et fenêtres



■ Rentrez dans un abri en dur



■ Se mettre sous un meuble solide



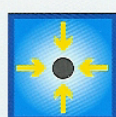
■ Fuyez latéralement



■ Quittez votre habitation et éloignez-vous des bâtiments



■ Aérez



■ Rejoignez les points de regroupement déterminés à l'avance



■ Ouvrez le portail de votre habitation pour faciliter l'accès



■ Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables



■ Alertez les autorités (Mairie ou services de secours)



■ Fuyez latéralement



■ Essayez de nager



■ Formez une poche d'air

FRETERIVE

les pictogrammes utilisés dans ce document



■ Ne téléphonez pas sauf urgence médicale



■ N'allez pas chercher vos enfants à l'école



■ Ne fumez pas. Eviter toute étincelle



■ Ne prenez pas votre véhicule



■ Ne regagnez pas votre habitation si celle-ci a été endommagée



■ Ne revenez pas sur vos pas



■ Eloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer

FRETERIVE

LES ANCIENS PICTOGRAMMES DE DANGER

Ces pictogrammes seront progressivement remplacés par une nouvelle série.



Xn - Nocif

CA EMPOISONNE? CA PIQUE!

Ne pas avaler ni respirer ces produits nocifs ou irritants!
Par contact avec la peau ou les muqueuses, ils peuvent provoquer des réactions inflammatoires.

Ce symbole "la Croix e Saint André "sera remplacé, dans la nouvelle classification par le symbole suivant:



T - Toxique

CA TUE!

Par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, le produit peut entraîner la mort ou de graves séquelles.

A ne manipuler qu'avec des masques et des gants!



F - Facilement inflammable

CA FLAMBE!

Peut s'enflammer facilement.

Utilisez ce produit loin d'une flamme ou d'une source d'étincelles.

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

LES NOUVEAUX PICTOGRAMMES DE DANGER



Ces produits peuvent s'enflammer, suivant les cas:

- Au contact d'une flamme ou d'une étincelle
- Sous l'effet de la chaleur ou d'un frottement
- Au contact de l'air (par exemple le phosphore)



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie, voire provoquer une explosion s'ils se trouvent en présence de produits inflammables; On les, appelle des produits comburants.



Ces produits peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement, en particulier sur les organismes du milieu aquatique: poissons, crustacés, algues et autres plantes aquatiques.



Ces produits sont des gaz sous pression contenus dans un récipient. Certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Il s'agit des gaz comprimés, liquéfiés ou dissous. Les gaz liquéfiés peuvent être responsables de brûlures dites froides ou cryogéniques.



Ces produits sont corrosifs, suivant les cas:

- Ils attaquent ou détruisent les métaux.
- Ils peuvent "ronger la peau et attaquer les yeux en cas de projection.



Ces produits chimiques peuvent avoir les effets suivants:

- Ils empoisonnent à fortes doses
- Ils sont irritants pour les yeux, la gorge, le nez ou la peau
- Ils peuvent causer des allergies cutanées
- Ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges



Ces produits peuvent exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, de l'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc ou d'un frottement.

MEMENTO

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

L'ALERTE

Préparez, à toutes fins utiles, une trousse d'urgence composée de:

- Une lampe de poche avec piles de rechange.
- Une trousse à pharmacie.
- Vos papiers, un peu d'argent.
- Vos médicaments courants pour au moins une semaine.
- Des couvertures.
- Des vêtements chauds.
- Une réserve d'eau.
- Une radio à piles.
- Du matériel de confinement (ruban adhésif, chiffons, etc....)

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée:

- Par des dispositifs mobiles munis de haut-parleurs.
- Par des personnes en porte à porte, particulièrement pour les personnes vulnérables.
- Eventuellement par une sirène.
- Par les médias, en particulier
Radio-France Pays de Savoie 103,9 MHz.

NUMEROS UTILES

SAPEURS POMPIERS

18 (fixe) ou 112 (portable)

GENDARMERIE DE SAINT PIERRE D'ALBIGNY

04 79 28 50 17 ou 17

PREFECTURE DE LA SAVOIE

Standard: 04 79 75 00 00

Site internet: <http://www.savoie.pref.gouv.fr>

Rubrique: "Les grands thèmes"

GAZ DE FRANCE-URGENCES

Numéro vert 7j / et 24 h / 24: 0 800 246 102

METEO

Site internet: <http://www.meteofrance.com>

RADIO LOCALE

Radio France Bleue Pays de Savoie 103.9 Mhz

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS EN RHONE-ALPES

Site internet: <http://www.irma.grenoble.com>

MAIRIE DE FRETERIVE

Place ROBERT ROUGE
73250 FRETERIVE

Tél: 04 79 28 54 01

Fax: 04 79 71 40 82

Site internet:

<http://www.freterive73.fr>

Courriel:

mairie.freterive@wanadoo.fr

En cas d'inquiétude, contacter l'élue le plus proche.

DOCUMENT A CONSERVER

Le DICRIM peut être consulté sur le site internet de la mairie.